



## L'économie suisse soutient la reprise rapide du sixième paquet de sanctions

L'UE a récemment décidé d'interdire les importations de pétrole russe et de prendre de nouvelles sanctions contre la Russie. Le Conseil fédéral a décidé aujourd'hui de reprendre ces mesures rapidement. Les milieux économiques soutiennent cette décision.

Le Conseil fédéral a décidé, ce vendredi 10 juin, de reprendre le sixième paquet de sanctions de l'UE à l'encontre de la Russie. Depuis le début de la guerre, la Suisse a ainsi soutenu avec rigueur les sanctions de l'UE en tant que membre d'une communauté de valeurs internationale. L'économie suisse soutient cette démarche et applique strictement les mesures prises jusqu'ici.

### **Le pétrole en ligne de mire**

Le sixième paquet de sanctions de l'UE mise avant tout sur un embargo ciblant le pétrole russe. L'achat, l'importation ou le transfert de pétrole brut et de certains produits pétroliers de la Russie vers l'UE seront progressivement interdits. En Suisse, le Département de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) est désormais chargé d'adapter l'ordonnance sur les mesures en rapport avec la situation en Ukraine. L'administration fédérale doit en outre examiner les conséquences que pourrait avoir pour la Suisse la reprise de l'embargo sur le pétrole. Dans la mesure où seules 0,3% des importations de pétrole provenaient par le passé de Russie, l'économie s'attend à ce que l'embargo n'affecte pas directement l'approvisionnement en pétrole de la Suisse.

D'autres volets importants des mesures décidées par le Conseil fédéral ont été adaptés par le DEFR dans le cadre de ses compétences et entrent en vigueur aujourd'hui à 18 heures. Ces adaptations comprennent une extension de l'interdiction d'utiliser le système SWIFT à d'autres banques russes et une liste élargie de personnes et d'entités auxquelles s'appliquent les restrictions à l'exportation de biens et technologies à double usage.

## **Les sanctions économiques de la Suisse doivent rester coordonnées au niveau international**

La décision prise aujourd'hui par le gouvernement est révélatrice du fait que les mesures prises par la Suisse en lien avec des sanctions économiques font l'objet d'une large concertation internationale. Par contre, des sanctions prises par un seul pays, et donc, non coordonnées au niveau international n'auraient – dans le meilleur des cas – qu'un effet extrêmement limité. Elles peuvent cependant entraîner de fortes réactions de la part du régime concerné. Pays neutre doté d'une économie fortement interconnectée à l'échelle internationale, la Suisse est très exposée dans le nouveau contexte géopolitique. Aux yeux d'économiesuisse, des sanctions isolées de la Suisse ne produiraient ainsi pas l'effet escompté.